

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 6 (1865), p. 221-222

[<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1865__6__221_0>](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1865__6__221_0)

© Société de statistique de Paris, 1865, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS.



I.

Procès-verbal de la séance du 1^{er} juillet 1865.

Le 1^{er} juillet 1865, la Société de statistique de Paris s'est réunie sous la présidence de M. Millot.

Le procès-verbal est lu et adopté.

M. le secrétaire perpétuel, en annonçant la candidature de M. le marquis de Cosensino, l'accompagne des observations qui suivent :

« Messieurs, la Société a posé un précédent d'après lequel, lorsqu'une candidature est annoncée dans la séance qui précède son entrée en vacances, au lieu d'ajourner son vote à sa plus prochaine réunion, conformément à son règlement, elle statue immédiatement sur l'admission. Je viens vous prier d'appliquer ce précédent à M. de Cosensino.

« M. de Cosensino a administré, avec un succès très-marqué, les plus grandes, les plus *difficiles* préfectures de l'ancien royaume de Naples. Il est, en outre, l'auteur de publications remarquables sur divers sujets. Récemment établi dans notre pays, il a payé en quelque sorte sa dette de reconnaissance pour la cordiale hospitalité qu'il y a reçue, en consacrant à la colonisation de l'Algérie une étude approfondie et tout à fait digne de l'attention de ceux qu'intéresse l'avenir de notre grande colonie d'Afrique. La statistique occupe une place importante dans cette étude. Un ancien et éminent administrateur ne saurait, en effet, méconnaître l'influence décisive qu'elle exerce sur la bonne gestion des intérêts, généraux ou locaux, d'un pays. Vous ne refuserez donc pas, je l'espère, à M. de Cosensino, le vote de faveur que je sollicite pour lui. »

L'admission de M. de Cosensino est prononcée à l'unanimité.

M. Humbert présente le compte des recettes et dépenses de la Société, depuis son entrée en fonctions comme trésorier, jusqu'au 30 juin dernier. Ce compte se résume ainsi qu'il suit :

Le nombre des sociétaires est actuellement de 108 ; celui des abonnés au Recueil de la Société de 267. Toutes ses dépenses soldées, la Société dispose d'un capital de 5,173 fr. 94 c., dont 4,000 fr. ont été placés à l'intérêt de 5 p. 100. Si à ce capital on joint une somme de 1,000 fr., montant de cotisations dont le recouvrement paraît assuré, et celle de 2,000 fr., valeur approximative des collections du journal, l'actif net de la Société s'élève à 8,173 fr. 94 c.

Les comptes du trésorier sont approuvés par la Société, qui lui vote des remer-

ciments. Conformément au règlement, ils seront tenus, pendant un mois, à la disposition de tous ceux de ses membres qui voudront les consulter.

M. le président fait connaître à la Société que le moment est venu de renouveler son bureau, à l'exception du secrétaire perpétuel.

Un membre propose de maintenir le bureau actuel dans ses fonctions.

Cette proposition est votée avec acclamation.

M. Legoyt demande qu'on adjoigne M. Millot aux membres du bureau en qualité de vice-président. « La Société, dit-il, ne ferait qu'acquitter une dette de reconnaissance pour les services que lui rend le savant statisticien, d'abord par son concours assidu et dévoué à nos travaux, puis par l'obligeance parfaite avec laquelle il veut bien nous présider pendant les absences de plus en plus fréquentes, au grand regret de la Société, des membres éminents de notre bureau. »

Après un refus prolongé, M. Millot, vivement pressé par un grand nombre de ses collègues, se décide à accepter la candidature proposée par M. Legoyt. L'assemblée, consultée, le nomme vice-président à l'unanimité.

M. Loua donne lecture d'un mémoire sur les *Résultats du suffrage universel dans ses rapports avec le mouvement de la population*.

Un certain nombre de membres se réservent de discuter cet important travail, lorsqu'il aura été inséré dans le Recueil de la Société.

M. le président annonce à la Société que, conformément aux précédents, elle entre en vacances à partir de ce jour, pour ne se réunir que le 1^{er} samedi de novembre.

La séance est levée.
